

Organisation d'un événement à Baelen (05.2022)

FORMULAIRE À RENTRER À L'ADMINISTRATION COMMUNALE
AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION

NOM de la manifestation :

Date et heure de la manifestation :

Organisateur

Personne morale :

Nom de l'association :

Adresse : Rue : n°

Code postal : Commune :

BCE : n°

Email :@

Site WEB :

Téléphone :

Représentée par

Nom Prénom du responsable de l'association :

Date de naissance :

Adresse : Rue : n°

Code postal : Commune :

Email :@

GSM :

Si différent de la personne responsable de l'organisation, Nom Prénom de la personne
contactable par la police le jour de l'événement :

Date de naissance :

Adresse : Rue : n°

Code postal : Commune :

Email :@

GSM :

Personne physique :

Nom Prénom de l'organisateur :

Date de naissance :

Adresse : Rue : n°

Code postal : Commune :

Email :@

GSM :

Si différent de l'organisateur, Nom Prénom de la personne contactable par la police le jour de l'événement :

Date de naissance :

Adresse : Rue : n°

Code postal : Commune :

Email :@

GSM :

Type de manifestation :

Publique¹ ou Privée²

Bal

Autre

Description de la manifestation :

.....

.....

.....

Public :

Nombre de personnes espérées :

Lieu de la manifestation

Salle Chapiteau Plein air Voie publique

(en cas de parcours sur la voie publique, mettre en annexe l'itinéraire précis « Rue par rue »)

Nom du lieu :

Adresse : Rue :, n°

Code postal : Commune :

Téléphone :

Capacité du lieu

S'il existe un permis d'environnement, indiquer le nombre maximal de personnes : personnes

S'il n'existe pas de permis d'environnement, indiquer (à l'exception des bâtiments communaux) :

- Superficie du lieu (accessible au public) :m²
- Nombre de sorties de secours et largeur de celles-ci :
-
-

¹ **Manifestation publique** : Manifestation (...) dont l'accès est contrôlé par l'organisateur et accessible au public qui le souhaite (...)

² **Manifestation privée** :

Manifestation (...) dont l'accès est contrôlé par l'organisateur afin de n'y admettre que les personnes dûment invitées, organisée à l'occasion de fêtes familiales, religieuses ou philosophiques, rassemblements des membres d'une association. (...)

Parkings :

Lieu :
.....

Nombre de places disponibles au total : places

Mesures de sécurité proposées

Société de gardiennage :

Nom de la société :

Nom du responsable de la société : GSM :

Nom du chef Poste : GSM :

Autres :

.....

Besoins en matériel et en mesures de police (*dans la mesure des possibilités*)

Accès à une borne électrique :

Accès à l'eau :

Autre demande à la Commune :
.....
.....

- Gobelets réutilisables
- Tonnelles, tente stretch
- Barbecue(s) Baelen

→ Voir le règlement en la matière et compléter le formulaire approprié

Date :

NOM – Prénom :

Signature

Réservé à l'administration communale :

Demande reçue le

Nom de l'employé(e) :

Formulaire de réservation des chapiteaux et de la tente stretch

- L'association (dénomination) :
- Représentée par :
- Demande le prêt :
 - du chapiteau (6m x 6m)
 - du chapiteau (9m x 6m)
 - de la tente stretch (10m x 10m)
- Nom de la manifestation :
- Date de la manifestation :

Je soussigné, représentant l'association, déclare avoir lu le règlement relatif à la mise à disposition des chapiteaux et de la tente stretch et en accepter les termes.

Date :

Signature :

Le présent formulaire de réservation doit impérativement être joint au formulaire de demande de manifestation adressé par écrit au Collège communal au moins un mois avant la date de début de la manifestation.

Formulaire de réservation des gobelets réutilisables

• L'association (dénomination) :

• Représentée par :

demande la réservation de (max.1400) gobelets réutilisables, rangés dans bacs
(nombre de bacs à compléter par l'administration)

• Nom de la manifestation :

• Date de la manifestation :

Je soussigné, représentant l'association, déclare avoir lu le règlement relatif à la mise à disposition des gobelets réutilisables et en accepter les termes.

Date :

Signature :

Le présent formulaire de réservation doit impérativement être joint au formulaire de demande de manifestation adressé par écrit au Collège communal au moins un mois avant la date de début de la manifestation.